

# ABSO – BVOS Commission des Equipes

## PV de la réunion 23/09/2018 à Liège

### Présents :

Rudy Rooman (entraîneur senior VVO)  
Pierre-Emmanuel Demeuse (FRSO)  
Philippe Crefcoeur (entraîneur junior et senior FRSO)  
*Desmond Fransen (entraîneur junior VVO) qui a envoyé ses propositions par mail (voir ci-dessous)*

### Excusés :

Vinciane Mulpas (entraîneur espoir FRSO)  
Bart Willems (entraîneur espoir VVO)

## 1. Programme 2018/19

- Entraînement Gruitrode le 04/11 organisé par Desmond. Pierre-Emmanuel est en France et Philippe est en Italie. Tous les athlètes FRSO qui désirent participer sont les bienvenus et peuvent contacter directement Desmond pour les modalités pratiques.
- Entraînement supplémentaires proposés par Desmond :  
Desmond : *“ik ga morgen nog eens in detail bekijken wanneer we nog trainingen kunnen doen. Ik denk dat we nog enkele trainingdagen moeten toevoegen.”*
- Desmond : *“Stage HOC: ik zou die graag behouden. Voorstel: 16 en 17 maart. We hebben voorlopig nog niets in maart. Het is wel een nationale in De Sahara dat weekend. Maar het lijkt me nuttiger om nog eens intensief samen te trainen met de nationale ploeg.”*  
La Commission des Equipes pense qu’il n’est pas opportun d’organiser un stage en Belgique en même temps qu’une nationale qui est une course protégée.

## 2. Sélection World Cup

Question : quels critères utiliser pour les sélections concernant les World Cup dans le cas où il y a plus de 6 candidats qui répondent aux critères.

### Description du problème :

- On sélectionne sur base du World Ranking. Problème il y a deux World Ranking : un middle/long et un sprint.
- Toutes les World Cup sont composées de compétitions middle/long et de compétitions sprint généralement sous le format 2 courses middle/long pour une course sprint ou 2 courses sprint pour une course middle.

Option « pro-rata » : on tient compte du world ranking sprint et middle/long au pro-rata des courses proposées à la World Cup (exemple s’il y a deux sprints et une

middle, le classement se base sur le World ranking sprint x 2 et le World ranking Middle/long x 1) et on ne sélectionne que 6 personnes.

Avantage : facile à calculer

Inconvénient : on ne tient pas compte des spécificités des deux disciplines.

Option « sélection par discipline » : on tient compte du world ranking sprint pour sélectionner pour la/les courses sprint et du world ranking middle/long pour sélectionner pour la/les courses middle/long.

Avantage : on tient compte des spécificités des deux disciplines

Inconvénient : ni Jean-Noël, ni moi sommes parvenus à définir des règles simples qui couvrent toutes les situations.

Exemple :

Sur base du ranking au 09/09/2018, on suppose que les 6 meilleurs belges au ranking sprint et les 6 meilleurs belges au ranking middle/long sont aussi candidats.

J'ai pu ci-dessous établir la sélection personnes en vert sur base de l'option « pro-rata » mais pas sur base de l'option « sélection par discipline ».

### **Systeme tout le monde court tout. Max 6 personnes participent.**

	Forêt	Sprint	2 x Forêt et 1 x sprint		2 x Sprint et 1 x forêt
Yannick	4.644	5.754	15.042		16.152
Tristan	4.497	4.712	13.706		13.921
Clément	3.624	1.002	8.250		5.628
François	3.452	952	7.856		5.356
Ken	3.330	0	6.660		3.330
Desmond	3.240	1.834	8.314		6.908
Warre	484	2.532	3.500		5.548
Tomas	0	4.689	4.689		9.378
Wannes	0	3.598	3.598		7.196
Pieter	0	2.064	2.064		4.128

<b>Systeme les meilleurs courent dans leur discipline. Max 8 personnes participent.</b>				
	Forêt	Sprint	court forêt	court sprint
Ken	3.330	0	oui	
François	3.452	952	oui	
Clément	3.624	1.002	oui	
Desmond	3.240	1.834	oui	
Pieter	0	2.064		oui
Warre	484	2.532		oui
Wannes	0	3.598		oui
Tomas	0	4.689		oui
Tristan	4.497	4.712	oui	oui
Yannick	4.644	5.754	oui	oui

- Desmond : « ik hoop dat Rudy hierover al geantwoord heeft. Persoonlijk heb ik een lichte voorkeur voor het systeem: 'selection par discipline' »

#### **Décision de la Commission des Equipes :**

- On limite à six le nombre de participants belges aux World Cup par sexe sur base de la sélection « au pro-rata » car l'exemple ci-dessus a démontré que ce sont les athlètes qui ont le meilleur ranking qui seront sélectionnés.

Précision apportée concernant le critère ci-dessous :

- A titre exceptionnel en 2019 comme il s'agit d'un nouveau règlement, les athlètes qui obtiennent 3.200 points au World Ranking forêt au 05/03/2019 sont dispensés de test physique senior et ont accès aux courses de sélection pour les WOC forêt 2019.  
On garde la date du 01/03 comme référence pour départager des athlètes.  
Si un coureur n'a pas réussi le test physique senior avant le 01/03/19 et qu'il n'a pas 3200 points au 05/03, il n'a pas accès aux Coupes du Monde ayant lieu avant le 01/08/19.

### **3. Sélection JEC**

- Desmond : "Het reglement komt niet overeen met wat we besproken hadden tijdens de vergadering bij Pierr-Emanuel.  
- Het BK is geen selectiewedstrijd meer, de coaches beslissen.  
- Ook de extra selectiewedstrijd (indien er meer dan 6 kandidaten in een categorie zijn) is niet nodig. Want het zijn de coaches die beslissen."

**Décision de la Commission des Equipes :**

- Les références aux courses de sélection sont supprimées des critères.
- Les athlètes doivent confirmer leur candidature et transmettre leurs résultats de l'été pour le **15/08**.

Pour la Commission des équipes

Philippe Crefcoeur